

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 126

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN

OBJET

Subventions aux associations à vocation agricole dans le cadre de l'aide au fonctionnement, à l'investissement et à la promotion des produits agricoles.

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction de l'Agriculture et des Territoires
122 62**

PRESENTATION

Le Conseil Départemental intervient en faveur :

- ✓ des actions d'animation en fonctionnement (programme 10021) et en investissement (programme 10022) en direction des organismes privés (associations et organismes à vocation agricole) et des communes, du financement de la Fédération Départementale des Maisons Familiales et Rurales et de l'actualisation du guide agricole ;
- ✓ de la promotion des produits agricoles (programme 10341).

DEMANDES DE SUBVENTIONS

1) Subventions de fonctionnement

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, au titre de l'enveloppe de subventions aux organismes privés :

- ✓ 8 demandes dont 1 demande nouvelle, d'associations ou organismes à vocation agricole pour un montant total d'aide sollicité de 58 100 € pour lesquelles les propositions figurent dans le tableau annexé au présent rapport, étant précisé que :

- compte tenu des enveloppes disponibles de crédits dédiées au financement des associations, les propositions correspondent au simple renouvellement, le cas échéant après leur actualisation, des engagements antérieurs,
- le niveau plancher d'aide nouvelle est maintenu à 1 200 €,
- la subvention de fonctionnement de l'Association Solidarité-Paysans-Provence-Alpes est portée de 15 000 € en 2015 à 30 000 € cette année pour tenir compte de la réduction des financements au titre de l'insertion pour l'accompagnement des agriculteurs au RSA (-80 000 €)..

La structure s'est par ailleurs engagée dans un plan de redressement de sa situation à la fois par des économies de charges de personnel et de structure mais aussi par la recherche de ressources supplémentaires devant aboutir à une économie d'environ 40 000 € soit 50% de la perte de financements.

Une convention formalise notre engagement avec Solidarité-Paysans-Provence-Alpes..

- ✓ 1 demande de renouvellement de participation départementale de la **commune de Saint-Martin de Crau** à hauteur de 6 000 €, pour l'organisation de la « semaine du goût 2016 » qui se déroulera du 10 au 14 octobre, dont le budget prévisionnel s'établit à 16 100 € et pour laquelle je vous propose de reconduire la subvention 2015, soit 5 100 €.

II) **Subventions d'investissement**

Deux demandes sont présentées au titre de ce dispositif par des associations à vocation agricole :

- ✓ **L'Association Bzzz** – 11, chemin de la Batterie – Les Goudes – 13008 MARSEILLE (Président : Raphaël PAPPALARDO) sollicite l'aide départementale à hauteur de 5 600 € pour **la création et la conception d'une miellerie-savonnerie mobile.**

L'association créée à l'été 2012 agit pour la protection des abeilles et de la biodiversité, milite pour une agriculture saine et locale, participe à la sensibilisation des publics urbains et ruraux par l'échange et le partage de savoirs, de façon solidaire.

Elle sollicite aujourd'hui l'aide départementale pour mener à bien son projet de création d'une miellerie-savonnerie mobile, composée d'un fourgon-tracteur et d'un caisson remorque aménagé. Ce matériel permettra à l'association de disposer d'un outil fonctionnel, performant et aux normes en vigueur pour ses activités d'extraction et de mise en pot du miel et de production de savons, de le mettre à disposition d'apiculteurs amateurs et de proposer des animations lors d'évènements publics.

Afin d'en limiter les coûts, une grande partie des travaux d'aménagement intérieur et de peinture de la remorque seront réalisés par les salariés et les adhérents de l'association. Ce travail est valorisé dans le budget prévisionnel global du projet qui s'établit à 20 590 €.

Le matériel roulant et le volet communication n'étant pas éligible à notre aide, le montant subventionnable est ramené à 14 090 €. Je vous propose de voter une subvention à hauteur de 25% de cette somme, soit **3 523 €** au bénéfice de Bzzz.

- ✓ **L'Association des Jardins Potagers Familiaux du Salat** – Place Léon Michaud – 13310 ST-MARTIN-DE-CRAU (Président : Roger DHO) sollicite une aide départementale de 500 € pour l'achat du matériel nécessaire à la réalisation d'un barnum de 4mx8m.

Cette association qui gère les terrains situés sur la zone du Salat à Saint-Martin de Crau, réservés aux jardins potagers familiaux, organise ou participe à des journées associatives et d'animation diverses, à des actions éducatives et de sensibilisation à l'environnement et à des manifestations locales.

Elle souhaite se doter d'un équipement de protection du soleil (barnum) pour les stands de présentation des légumes issus des jardins potagers et les personnes, lors des manifestations auxquelles elle participe. Pour cet équipement, le devis s'élève à 824,17 € HT et je vous propose d'accorder une subvention de **206 €** à l'association, soit 25% de montant de l'investissement projeté.

III) Promotion des produits agricoles

Dans le cadre de ce dispositif, l'**Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue** – Mas du Pont de Rousty – 13200 ARLES (Président : Marc JALABERT) sollicite une aide départementale de 16 000 € pour l'organisation du Salon du Cheval Camargue « CAMAGRI 2016 ».

Cette manifestation, qui s'est déroulée du 19 au 21 février sur les terres du Mas de la Cure aux Saintes-Maries de la Mer, rencontre chaque année un vif succès auprès des visiteurs et des professionnels. Elle met en relations éleveurs et acheteurs potentiels et permet de démontrer toutes les qualités de cette race exceptionnelle par des démonstrations de monte de travail, de dressage, de tri de taureau, de saut d'obstacles, d'attelage ...

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'établit comme suit :

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
Location box/tentes/chauff.	15 500	Région PACA	16 000
Contrôle vétérinaire	1 000	Département	16 000
Communication	3 500	Autofinancement	31 000
Imprimerie	1 000		
Concours	10 000		
Animation, sonorisation	5 000		
Frais de gestion	5 000		
Location site	9 400		
Achat fournitures (paille...)	1 300		
Frais d'organisation	2 200		
Frais de gardiennage	4 500		
Médecin, sécurité	1 600		
Frais de personnel	3 000		
TOTAL	63 000	TOTAL	63 000

Pour l'édition 2016 de CAMAGRI, je vous propose d'attribuer une subvention de 14 000 € à l'association, à l'identique des années précédentes.

INCIDENCE FINANCIERE

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	N° d'AP	Engagement CP
10021	A créer	Actions d'animation (fonctionnement)	65 928 6574	Hors AP	42 200 €
			65 928 65734		5 100 €
10022	A créer	Actions d'animation (investissement)	204 928 20421	Hors AP	3 729 €
10341	A créer	Promotion des produits agricoles	65 928 6574	Hors AP	14 000 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Monsieur le Délégué à l'agriculture et au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe ;

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL